



ASSOCIATION NATIONALE DE DEFENSE DES INTERETS DES VICTIMES D'ACCIDENTS DES MEDICAMENTS

Agréée par le Ministère de la Santé

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les tranquillisants et les somnifères « **anxiolytiques** » de la classe des Benzodiazépines favorisent les actes de violence : Soumission sexuelle avec du **Temesta**, du **Rohypnol** (*la drogue du violeur*), du **Xanax**, du **Valium**, Etc.

Pour compléter les « effets indésirables » de ces médicaments psychotropes : **Ils favorisent le passage à l'acte suicidaire**, des féminicides, des accidents du travail et de la circulation.

En l'an 2000, le **Président Imbert** a obtenu du **Ministre de la Santé** qu'une mention « oubliée » par les laboratoires pharmaceutiques soit ajoutée dans le « **Vidal** » RCP : « **Peut favoriser un passage à l'acte suicidaire** », cette mention figure aussi dans les notices !

Des témoignages d'affaires judiciaires de **soumissions médicamenteuses**, d'infanticides, sont parvenus depuis 32 ans à l'**AAVAM**, nous avons même été cités à comparaître comme « témoin expert » une trentaine de fois en Cours d'Assises.

L'une de ces affaires de soumission aux Benzodiazépines ressemble à celle du couple Pélicot, bien que celle-ci se soit mal terminée !

Régis Deheurle, Policier de son état était sous « camisole chimique » ainsi que son épouse, ils se livraient à des « **parties fines** » dans la région de Coutances. Un jour il a tué sa femme qu'il aimait pour des raisons liées à cette drogue légale l'**Halcyon 0,50**.

À cette époque (*article du Monde Deheurle le 9 novembre 1994*), une autre affaire aux États-Unis défrayait la chronique judiciaire : une femme sous l'empire de l'**Halcyon 0,50** avait tué sa mère, elle avait été acquittée, **le laboratoire Upjohn condamné à lui verser 2,5 millions de \$**.

Bon courage pour les Juges et aussi pour ce couple victime de la mise sous camisole chimique de la population par des médecins dealeurs avec le concours de la « Sécurité Sociale » qui rembourse hors **A.M.M** ces drogues légales !

Georges Alexandre Imbert

AAA - VAM – Association loi de 1901 d'Aide Aux Victimes des Accidents et des maladies liés Aux risques des Médicaments–Association partenaire de la Justice, de l'Inserm et de la Pharmacovigilance Agréée par le Ministère de la Santé - Membre Fondateur de France Assos Santé